

Cofac



MUSIQUE



DANSE



THÉÂTRE



CIRQUE



PATRIMOINE



MUSÉES



CINÉMA
RADIO



FESTIVITÉS



ÉDITION 2022

ÊTRE ACTEUR DE LA CULTURE

Coordination des Fédérations et Associations de Culture et de Communication

TOUS ACTEURS DE LA CULTURE



En tout temps et en tous lieux, le lien social doit être entretenu et cultivé mais plus encore dans les moments de crise et de transformation que nous connaissons actuellement. Sans ce lien, ce qui nous constitue en société disparaît, il ne reste que des individus perdus, esseulés. Ce lien social si essentiel se nourrit des échanges, des partages, des œuvres et des idées qui circulent à travers nous, des imaginaires qui nous rassemblent, en un mot : la culture.

Les crises écologiques, sanitaires, démocratiques et économiques contemporaines ébranlent nos certitudes et nous poussent à oublier le caractère essentiel de ce qui nous réjouit et nous émancipe. Elles nous font douter de la pertinence de tous les cadres de rassemblement, d'échange et de construction de parole collective. Elles nous lient les mains, poussent au repli sur soi et à l'isolement. Et parfois même, dans notre quête de sens, pour trouver notre place auprès des autres, elles nous aveuglent.

Fort heureusement, l'engagement ne faiblit pas. Il se transforme. Les bénévoles des associations culturelles détiennent en eux des facultés épatantes : une formidable envie de transmettre et de partager, la conscience de la beauté éclatante des arts et de la culture et de leur capacité à émouvoir, à transporter, à mobiliser. Enfin la puissance du collectif, fruit de la volonté de chacun de s'associer. Les bénévoles, volontaires, salariés de la culture, par la constance de leur action et leur présence partout sur les territoires, rappellent à tous les gestes essentiels d'une société vivante : éduquer, partager, réfléchir et agir ensemble, et toujours cultiver pour faire vivre le lien social.

Pour leur clairvoyance et pour leur soif d'agir, je remercie une nouvelle fois ces acteurs associatifs de la culture. La COFAC est l'instrument qui permet d'apporter à cette grande famille des associations culturelles toute la reconnaissance qu'elle mérite. Depuis plus de 20 ans, elle cherche sans relâche la mise en œuvre des droits culturels comme une voie vers l'accomplissement de l'intérêt général. Elle travaille à faire émerger la démocratie culturelle, une organisation de la politique culturelle où nous pouvons tous être acteurs de la culture.

Ensemble nous démultiplions les occasions de Culture partout sur le territoire, ensemble nous construisons inlassablement chaque jour une société faite de personnes plus émancipées, plus créatives et aux liens plus solides.

« Ensemble », il n'y a que cela qui nous intéresse !

Marie-Claire Martel
Présidente de la COFAC

PLACER LES ASSOCIATIONS CULTURELLES AU CŒUR DU DÉBAT



www.cofac.asso.fr

Née en 1999 d'une volonté de placer les associations culturelles et artistiques au centre du débat culturel, la **Coordination des Fédérations et Associations de Culture et de Communication (COFAC)** est à la croisée des champs culturels qui la composent.

Fédérations et associations nationales du patrimoine, de la création, de la diffusion, d'éducation populaire s'y rejoignent pour échanger entre acteurs essentiels du lien social.

STRUCTURER UN RÉSEAU AU SERVICE DU BIEN COMMUN

En 2022, 27 fédérations sont membres de la COFAC et par leur intermédiaire 40 000 associations sur l'ensemble du territoire. Toutes ont une structure associative bénévole qu'elles soient employeuses ou non, et respectent tout à la fois les critères d'ouverture à tous, de non-lucrativité, de gestion désintéressée et démocratique, et d'indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics. Par leur travail autour des intérêts collectifs, les fédérations membres de la COFAC recherchent l'intérêt général et non leurs seuls intérêts propres.

La COFAC leur propose ainsi un cadre d'échange et de représentation collective pour interagir avec les pouvoirs publics à l'échelle régionale, départementale et locale, ainsi qu'avec ses partenaires du monde associatif et de l'économie sociale et solidaire.



© Kononov



PARTICIPER PARTOUT À LA CO-CONSTRUCTION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Ensemble, les membres de la COFAC portent l'ambition de structurer un large réseau de rencontre et de dialogue au bénéfice des acteurs associatifs de tout territoire, contre le risque d'isolement et de fragmentation du tissu associatif culturel. La COFAC entend ainsi permettre aux acteurs associatifs de participer à la co-construction des politiques culturelles au niveau national comme au niveau local, et contribuer ainsi à la démocratie culturelle. Les COFAC régionales sont présentes en Ile-de-France, Normandie, Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté et Grand Est. La COFAC représente également les associations culturelles et artistiques au Mouvement associatif, au niveau national et régional.

Prenant sa part dans l'accompagnement du développement de la vie associative culturelle, la COFAC a signé en 2008 une convention de partenariat avec l'association Opale dans le cadre des missions et actions du CRDLA Culture.

SPECTACLE VIVANT

À Cœur Joie, Association Nationale des Professeurs d'Art Dramatique, Confédération Française des Batteries & Fanfares, Confédération Musicale de France, Conseil National des Centres de Formation de Musiciens Intervenant, Fédération d'Associations de Théâtre Populaire, Fédération Française des Écoles de Cirque, Fédération Française de l'Enseignement Artistique, Fédération Nationale des Compagnies de Théâtre amateur et d'Animation, Fédération des Usagers du Spectacle Enseigné, JM France, Tambours de 89 - Fédération Internationale de l'École Française du Tambour, Union des Fanfares et Ensembles Musicaux.

PATRIMOINE ET MUSÉES

Fédération des Écomusées et des Musées de Société, Fédération Française des Sociétés d'Amis de Musées, Union REMPART, Petites Cités de Caractère®.

CINÉMA

Inter Film, Territoires et Cinéma.

ÉDUCATION POPULAIRE GÉNÉRALISTE AYANT UNE ACTIVITÉ AUTOUR DE LA CULTURE

Confédération Nationale des Foyers Ruraux, Fédération Sportive et Culturelle de France, La Ligue de l'Enseignement, MJC de France, Peuple et Culture.

ORGANISATEURS DE FESTIVITÉS

Fédération Française des Fêtes et Spectacles Historiques, Fédération Nationale des Comités et Organisateurs de Festivités.

CULTURE SCIENTIFIQUE

Décoïncidences.

CONCOURIR À LA RÉALISATION DES DROITS CULTURELS

LES ASSOCIATIONS CULTURELLES, MOTEUR DE LA VITALITÉ CULTURELLE, DÉMOCRATIQUE ET TRANSFORMATRICE

Sur l'ensemble des territoires, 345 000 associations culturelles transmettent, créent, innovent, permettent l'émancipation et renforcent le lien social. Leur action est essentielle pour la vitalité culturelle des territoires. Présentes dans tous les domaines culturels et artistiques (patrimoine bâti, musées, théâtre, musique, danse, cirque, cinéma, radio et télévision participatives, éducation populaire...), elles sont la culture vivante de notre pays.



© REMPART

L'UTILITÉ SOCIALE DES ASSOCIATIONS CULTURELLES ET LEUR CONTRIBUTION À L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

La culture, l'art et la créativité, utilisés dans un objectif social, contribuent au développement durable de nos sociétés: intégration sociale, cohésion sociale, renforcement de compétences de publics exclus, etc. Ces associations sont présentes partout en France, et maillent le territoire de manière inégalée, elles sont parfois le seul organisme culturel du territoire.

Les associations culturelles participent à la vitalité du pays par l'initiation de projets et font vivre la Culture dans toute sa diversité.

- Elles jouent un rôle dans le développement du lien social et de la citoyenneté, elles participent au développement de la personne ;
- Elles contribuent aussi à l'aménagement, à la valorisation et à la cohésion des territoires ainsi qu'au développement économique, pour une économie sociale et solidaire de proximité, non délocalisable et qui profite à tous ;
- Elles constituent ainsi une richesse non monétaire inestimable et ont un fort impact en termes d'emploi (200 000 emplois et 100 000 CDDU).

Fondées sur le principe de liberté d'association, principe fondamental de notre démocratie, les associations rendent concrets les droits culturels. Participant à la réalisation du programme « Agenda 2030 », elles travaillent à mettre en œuvre les Objectifs du Développement Durable de l'ONU et notamment : l'ODD 4 (Éducation et Culture), l'ODD 5 (Égalité entre les sexes), l'ODD 11 (Villes et communautés durables). Elles sont directement partie prenante de l'ODD 17 (Partenariat pour la réalisation des objectifs).



DROITS CULTURELS

Les Droits culturels sont l'un des Droits humains, indissociables des autres.

En termes de politiques culturelles, ils se déploient par :

La liberté de création et de diffusion

La liberté de participer à la vie culturelle

La liberté de participer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques culturelles

Afin de réaliser ce droit, la COFAC fait ainsi entendre la voix des citoyens qui s'impliquent dans la société au travers des associations de Culture.

© Emile Zeizig, *Philoctète de Sophocle*
Mise en scène L. Armand. Cie Les Desaxés-Théâtre





LES ASSOCIATIONS, FACTEUR CLEF DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE TOUT AU LONG DE LA VIE

En leur permettant de s'inscrire dans un passé, un présent et un futur, et de se construire tout au long de leur vie, les associations contribuent à l'émancipation de chaque personne. Elles portent l'éducation artistique et culturelle (EAC) et offrent chaque jour des occasions de Culture à des millions de personnes en France, embauchent des milliers d'intervenants professionnels et contribuent largement à atteindre les objectifs du service public culturel.

UN ESSOR INCONTESTABLE DES PRATIQUES CULTURELLES EN AMATEUR

Les pratiques culturelles et/ou artistiques en amateur sont une source de découverte d'un art et d'ouverture, d'émancipation, de développement personnel et de lien social. Les associations sont des lieux privilégiés pour le développement des pratiques en amateur,

Elles participent à une politique d'EAC s'adressant au citoyen, y compris adulte, tout au long de son parcours de vie. Souvent pionnière, cette conception de l'EAC utilise une grande diversité de modes de transmission et contribue au renouvellement de ceux-ci.

La COFAC défend une éducation artistique et culturelle ouverte et conforme à la conception de l'UNESCO et qui met en avant :

- Le parcours personnel des individus ;
- Le principe de formation tout au long de la vie dans une perspective d'éducation formelle, informelle et non formelle ;
- La participation active à l'EAC, dans un engagement volontaire, mettant en œuvre les droits culturels de chacun qui correspond à une aspiration individuelle ou collective à se former, sans qu'il n'y ait de cadre obligatoire ou de programme à dispenser ;
- La multiplicité des formes de transmission de la Culture, pour s'adapter à chacun ;
- La complémentarité entre l'offre associative et l'offre institutionnelle culturelle, nécessaire à l'aboutissement de la généralisation de l'EAC sur le territoire et à une démocratisation réelle de la Culture ;
- Les finalités plurielles de l'EAC et la multiplicité des effets produits.

qui peuvent être d'excellence et partout sur le territoire. Amateurs et professionnels s'y croisent et l'accompagnement de ces pratiques contribue à l'emploi du secteur et à l'économie du territoire. Elles défendent un amateurat respectueux des pratiques et des fonctions de chacun.

Elles permettent de passer d'une Culture « pour tous » à une Culture « avec tous ».

UN ACTEUR AU SERVICE DU PROJET SOCIAL PORTÉ PAR LES ASSOCIATIONS CULTURELLES

ACCOMPAGNER LES ASSOCIATIONS EN MUTUALISANT DES MOYENS TECHNIQUES

La COFAC met à disposition de ses membres et de l'ensemble des associations culturelles des ressources dans les domaines juridiques, fiscaux, économiques et organise des actions de formation à destination des bénévoles. A partir du retour de ses membres, elle produit un plaidoyer à destination des décideurs publics.

Parce qu'elles portent une action essentielle pour le lien social, les associations, qui sont dans de nombreux territoires les seuls acteurs à proposer une offre culturelle, ont souvent besoin d'un accompagnement spécifique. Elles attendent des réponses pertinentes à leurs problématiques concernant leur développement, la formation de leurs bénévoles et dirigeants, l'évolution de leur modèle de gouvernance, leur financement...

Un soutien technique dans les fonctions de gestion, d'information, de communication et un appui juridique sont indispensables pour que ces associations puissent poursuivre leurs activités au service de leurs publics, adhérents et usagers. L'entrée dans un réseau permet d'entrer dans un écosystème de coopération entre les membres. En collaboration avec ses fédérations membres

et ses partenaires, la COFAC produit des ressources et les partage au profit des associations.

La structuration du réseau de la COFAC contribue à une meilleure connaissance des activités des associations de culture, de leur implantation et de leur situation. La remontée d'informations sous différentes formes (études et enquêtes, témoignages...) permet une meilleure prise en compte des observations au plus près du terrain.



© Ian Grandjean



UN LABORATOIRE D'IDÉES

La COFAC propose à ses membres un cadre collectif de travail tourné vers l'évaluation de la situation culturelle, l'état et les enjeux de la réponse des associations. Ce travail vise tout d'abord à analyser les fractures culturelles entre les territoires, entre les générations, ou entre les sexes.

Dans ce contexte, la COFAC évalue les réponses apportées par les acteurs de la culture, notamment les politiques de démocratisation de la Culture, de développement des pratiques artistiques en amateur, d'éducation artistique et culturelle pour tous, tout au long de la vie. Elle travaille sur les liens entre Éducation artistique et culturelle, Enseignement artistique spécialisé et Éducation populaire.

Ce travail d'observation porte également sur le rôle et l'impact sociétal des associations en termes d'innovation sociale, économique et culturelle dans les territoires. La COFAC observe la répartition des publics et des non-publics des associations, l'évolution des dynamiques associatives, le mouvement de structuration des associations.

La COFAC accompagne également des projets innovants, en particulier qui mettent en lien des structures culturelles publiques et associatives dans des territoires ruraux isolés ou QPV (Quartier prioritaire de la politique de la ville). Exemple: Maillages, Théâtre de Mont de Marsan...

UNE MISSION DE PORTE PAROLAT POUR L'ENSEMBLE DU SECTEUR

Forte de ce processus collaboratif permanent, la COFAC assume une fonction de représentation du secteur associatif culturel organisé. Renforçant le dialogue entre fédérations situées dans des champs culturels et associatifs différents, la COFAC dégage leurs positions communes en faveur de l'intérêt général. Elle porte cette parole auprès des pouvoirs publics, politiques et administratifs, dans les institutions centrales, déconcentrées et décentralisées, à l'échelle nationale et territoriale. Elle porte également la voix des associations culturelles au sein même du Mouvement associatif, qui représente l'ensemble des champs d'activité des associations.

La COFAC joue enfin ce rôle d'animation du lien entre Culture et l'ensemble des familles de l'Économie Sociale et Solidaire, notamment à travers l'organisation des Rencontres Culture.



SOMMAIRE

MEMBRES DE LA COFAC

MEMBRES

A Cœur Joie	p.12
Association Nationale des Professeurs d'Art Dramatique	p.13
Confédération Française des Batteries & Fanfares	p.14
Confédération Musicale de France	p.15
Conseil National des Centres de Formation de Musiciens Intervenants	p.16
Confédération Nationale des Foyers Ruraux	p.17
Décoïncidences	p.18
Fédération d'Associations de Théâtre Populaire	p.19
Fédération des Écomusées et des Musées de Société	p.20
Fédération Française de l'Enseignement Artistique	p.21
Fédération Française des Ecoles de Cirque	p.22
Fédération Française des Fêtes et Spectacles Historiques	p.23
Fédération Française des Sociétés d'Amis de Musées	p.24
Fédération Nationale des Comités et Organismes de Festivités	p.25
Fédération Nationale des Compagnies de Théâtre amateur et d'Animation	p.26
Fédération Sportive et Culturelle de France	p.27
Fédération des Usagers du Spectacle Enseigné	p.28
Inter Film - Fédération nationale des ciné-clubs	p.29
JM France	p.30
La Ligue de l'Enseignement	p.31
MJC de France	p.32
Peuple et Culture	p.33
Tambours de 89 - Fédération internationale de l'école française du Tambour	p.34
Territoires et Cinéma	p.35
Union des Fanfares et Ensembles Musicaux	p.36
Union REMPART	p.37

MEMBRE ASSOCIÉ

Petites Cités de Caractère	p.38
----------------------------	------



LE CHANT CHORAL POUR TOUS



www.choralies.org

Au service des 3,5 millions de pratiquants amateurs, premier réseau français dédié au chant choral, À Cœur Joie est une association culturelle reconnue d'utilité publique en 1976, agréée par le ministère de la Culture et le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

À Cœur Joie est une association apolitique, non confessionnelle et sans but lucratif qui, depuis 1948, rassemble les chanteurs, chefs de chœur, compositeurs et tous les passionnés de chant choral.

Organisés en pôles régionaux, nos membres organisent sur tout le territoire des concerts, formations et rencontres. Une équipe professionnelle coordonne au niveau national des activités (festivals, congrès, formations, stages, publications, etc.) qui contribuent au développement et à la promotion du chant collectif.

Ancrée dans un riche patrimoine mais résolument tournée vers l'avenir, l'association défend le rôle et la reconnaissance du chant choral amateur et professionnel dans les processus d'éducation, de solidarité et de développement culturel de la nation.

À Cœur Joie est co-fondateur de l'Association Européenne de Chant Choral, organisation réunissant une quarantaine de structures chorales européennes, et de la Fédération Internationale pour la Musique Chorale, présente sur tous les continents.

À Cœur Joie a essaimé dans plusieurs pays francophones (Belgique, Suisse, Québec, Maroc, Liban, République Démocratique du Congo), mais aussi en Angleterre, Allemagne, Roumanie, la Côte d'Ivoire. Un conseil international en définit les différentes actions.



POUR L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DE L'ART DU THÉÂTRE SUR TOUS LES TERRITOIRES



www.anpad.fr

L'anPad (Association nationale des professeurs d'art dramatique) est une association créée en 1986 qui regroupe des artistes – enseignants transmettant l'art du Théâtre; ces pédagogues travaillant aussi bien dans des établissements publics d'enseignement artistiques (Conservatoires : CRR, CRD, CRI, CRC) que dans les écoles agréées par le ministère de la Culture.



L'anPad regroupe à ce jour près de 230 adhérents sur toute la France. L'association s'est fixée pour mission de :

- Promouvoir l'enseignement public de l'art du théâtre sur l'ensemble du territoire ;
- Créer des liens entre pédagogues, domaines artistiques et établissements d'enseignement en développant des partenariats actifs ;
- Questionner les différentes pratiques pédagogiques ;
- Favoriser les échanges avec les associations d'éducation populaire et d'enseignement et les institutions locales, régionales, nationales et internationales ;

- Encourager la structuration de l'enseignement du théâtre en France, à travers notamment, la mise en place du schéma pédagogique et des diplômes nationaux ;
- Contribuer à une réflexion sur la formation initiale et continue des artistes-enseignants.

Les débats autour de la culture et du développement des pratiques artistiques à tous les niveaux : éveil, initiation, cursus diplômant, orientation professionnelle...

FAVORISER LA PRATIQUE MUSICALE AMATEUR !

BATTERIE-FANFARE, BANDA, FANFARE, PERCUSSIONS...



www.batterie-fanfare.fr



Soutenue par le ministère de la Culture par une convention annuelle, la CFBF décline son projet associatif en outils concrets avec comme priorité l'action musicale, en particulier auprès des jeunes musiciens. Celle-ci repose sur de nombreuses propositions faites aux sociétés pour les aider à recruter, former et progresser musicalement.

Ces propositions s'articulent autour de quatre « piliers » clairement identifiés : sensibilisation – formation – création – diffusion et des outils simples :

- Journée d'Accompagnement Pédagogique et Artistique (JAPA / VISA), pour aider l'association à mieux structurer sa réflexion et son projet associatif. En présentiel (JAPA) ou à distance (VISA), la solution la plus adaptée est proposée ;
- Stages nationaux de formation à l'éveil musical et à l'encadrement des pratiques orchestrales. C'est un besoin vital pour nos associations ;
- Une revue trimestrielle de 32 pages, un site et réseau social permettent de partager les expériences.

Depuis 2019, l'offre CFBF s'étend à des pratiques artistiques voisines : fanfares, bandas, fifres, instruments historiques et ensembles de percussions divers. Une bonne façon de replacer la batterie-fanfare comme une spécificité bien intégrée dans un champ culturel plus vaste de pratiques musicales festives, jouées et populaires au sens le plus noble qui soit.

VIVRE LA MUSIQUE ENSEMBLE !



www.cmf-musique.org

La CMF, association reconnue d'utilité publique, regroupe 112 délégations départementales et régionales, plus de 1 400 établissements d'enseignement artistique et 3 800 ensembles musicaux de toutes formes et effectifs représentant 200 000 adhérents.

Unique fédération en France à réunir enseignement et pratique amateur, portée par plus de 200 bénévoles et une équipe de permanents, la CMF a développé depuis 160 ans une vraie connaissance du secteur musical.

Centre ressources, conventionnée avec le ministère de la Culture et le ministère de l'Éducation nationale, la CMF favorise le développement et le rayonnement de la pratique musicale par l'enseignement, la formation, la création et la diffusion.

NOS VALEURS

- Promouvoir les valeurs de la citoyenneté et de la démocratie culturelle ;
- Valoriser l'innovation et la création artistique et pédagogique ;
- Préserver et transmettre le patrimoine musical.

NOS MISSIONS

- Représenter les associations dans les instances nationales et internationales ;
- Favoriser les réseaux d'enseignement en vue d'un maillage territorial qui facilite l'accès à la pratique artistique et notamment collective ;
- Soutenir l'emploi et la professionnalisation des encadrants des pratiques musicales amateurs ;
- Valoriser la documentation musicale par l'établissement d'un catalogue libre et collaboratif ;
- Participer à l'élaboration des textes réglementaires et d'orientation de l'État ;
- Soutenir la création artistique par des commandes à des compositeurs ;
- Informer ses adhérents et les publics amateurs ou professionnels ;
- Organiser des événements culturels.



RENCONTRES, PARTAGE D'EXPÉRIENCES, VALORISATION DE LA FORMATION ET DU MÉTIER DE MUSICIEN INTERVENANT



www.cncfmi.fr

Le Conseil National des CFMI est une association nationale regroupant les équipes des 9 Centres de Formation de Musiciens Intervenants.



OBJECTIFS ET MISSIONS

- Favoriser la concertation entre les CFMI notamment dans les domaines de la réflexion pédagogique, de la communication, de l'observation du métier de musicien intervenant, de l'insertion professionnelle et de la recherche ;
- Contribuer à la cohérence nationale des formations dispensées, notamment le DUMI ;
- Développer et promouvoir les formations ;
- Représenter les CFMI auprès des différents acteurs et partenaires du métier et de la formation tant au niveau national qu'international: ministères de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la culture, de l'intérieur; collectivités territoriales; employeurs; musiciens intervenants; associations professionnelles...
- Mener des réflexions communes avec ces différents partenaires sur les évolutions de la formation et sa relation avec les besoins des territoires et les enjeux d'éducation artistique et culturelle ;
- Mener des réflexions sur le métier de musicien intervenant nourries par les expériences de terrain ;
- Coordonner la rédaction de textes de référence, les éditer, les diffuser.

TISSEURS DE LIEN SOCIAL, TISSEURS DE LIEN RURAL. TANT DE CHOSES A FAIRE ENSEMBLE !



www.foyersruraux.org

Fondée en 1946 la Confédération nationale des Foyers Ruraux est un grand mouvement d'éducation populaire. Les foyers ruraux donnent vie aux territoires grâce à un maillage favorable aux actions culturelles de proximité et à l'engagement des habitants.



© Christophe Seureau

QU'EST-CE QU'UN FOYER RURAL ?

Un foyer rural est une association qui anime le monde rural tout au long de l'année. Porté par des valeurs de solidarité, d'engagement, de respect et de partage, il mène des actions culturelles, sportives, de loisirs et bien plus encore, pour contribuer au bien-vivre ensemble.

Les Foyers Ruraux font de l'action culturelle et artistique un outil du lien social à travers des aventures collectives construites avec les habitants. Pour réussir le mariage délicat de la culture et de la ruralité, ils s'appuient sur l'éducation populaire afin d'expérimenter concrètement la capacité d'agir ensemble pour faire-vivre, enrichir et cultiver les territoires ruraux marqués par l'éloignement des grands pôles culturels.

LEURS ACTIONS

Saisons culturelles, festivals itinérants, ateliers de pratiques en amateurs, résidences artistiques, pratiques éducatives, stages de savoir-faire, universités rurales, diffusion hors les murs, scènes ouvertes... Et ce, en s'appuyant sur tous les champs culturels !

LE RÉSEAU DES FOYERS RURAUX

- 120 000 adhérents ;
- 1 600 associations ;
- 55 fédérations départementales, bi-départementales et régionales ;
- 1 confédération.



UNE ASSOCIATION POUR PENSER ENSEMBLE

Dé-COÏNCIDENCES
pour rouvrir des possibles

<https://association.decoincidences.fr/>



**L'Association
Décoïncidences a été
fondée en 2020 à partir
du travail du philosophe
François Jullien.**

L'Association Décoïncidences est née du désir de promouvoir le concept de dé-coïncidence, créé par le philosophe et sinologue François Jullien (*Décoïncidences, d'où viennent l'art et l'existence, 2017* et *Politique de la décoïncidence, 2020*). Décoïncider, c'est introduire une fissure,

c'est-à-dire une rupture discrète, dans ce qui semblait s'enliser. C'est un concept opératoire, chacune et chacun peut décider de se dégager un peu de ce qui le constitue.

Il est possible de dé-coïncider dans tous les domaines. En politique, c'est un geste beaucoup plus fort que la simple dénonciation qui ne suffit pas. Cela permet d'ouvrir la voie d'un commun effectif, à la fois social et politique.

En France comme en Europe, la vie démocratique est menacée par la montée des extrémismes et des détestations ; comme aussi par le ressassement médiatique et l'étalement du conformisme. Le pays s'en trouve paralysé, se voit installé dans l'inertie, la rétractation des possibles et le renoncement, la perte de courage et de volonté. Aussi avons-nous la responsabilité d'intervenir.

D'où la création de l'Association dé-coïncidences, à entendre, non pas en slogan, mais en tension.

Pour une participation active – d'exigence philosophique – à la vie publique.

L'Association organise des colloques, des conférences et des événements culturels tout au long de l'année.

TOUS SPECTACTEURS POUR UN THÉÂTRE POPULAIRE



www.fatp.fr

**La FATP fédère aujourd'hui
quatorze associations
animées par des bénévoles
militants représentant le
public. Elles se réfèrent à
la notion d'éducation et
de théâtre populaire dans
le sillage de Jean Vilar.
Elles ont pour philosophie
que la culture n'est pas
le privilège de quelques-
uns mais qu'elle doit être
mise à la portée de tous.**

Indépendantes, aidées par les collectivités territoriales, l'Onda, des Drac, elles programment en région des spectacles professionnels et ont pour but :

- de regrouper les spectateurs autour d'œuvres d'écriture contemporaine ou du répertoire qui renouvellent les formes dramatiques ;
- de proposer une grande diversité de choix en complément des programmations institutionnelles.

En 1966, elles se regroupent au sein de la fédération, lieu d'échange, de ressources et de coordination des actions en faveur du théâtre populaire. En 1987, la FATP élargit son champ d'action : elle coproduit chaque année un spectacle dramatique jamais monté issu d'un texte écrit par un auteur francophone vivant. Cette action est aidée par une subvention du ministère de la Culture et débouche sur une tournée accueillie par les associations qui ont participé à son choix.

L'histoire des ATP et de la FATP a été écrite par J.-O. Durand dans deux livres publiés à vingt années de distance, *Tous SpectaCteurs* (Éditions de l'Aube - 1992), *De la Rébellion à la Résistance* (Les Solitaires intempestifs - 2012).



© Bernard Faure, George Kaplan

PLACER L'HUMAIN ET LE TERRITOIRE AU CŒUR DES PROJETS !



www.fems.asso.fr

La FEMS est un réseau d'établissements patrimoniaux innovants, à but non lucratif, qui placent l'humain et le territoire au cœur de leur projet.

Le réseau fédère des écomusées, musées de sites, musée de société et centres d'interprétation qui s'intéressent aux faits de société tels l'évolution du monde rural, les cultures urbaines, la recomposition des territoires, le développement durable. Lieux de débat et de transmission, impliqués dans l'économie solidaire et le développement local, la FEMS et ses membres partagent des valeurs communes et mettent en œuvre des démarches participatives.



NOS VALEURS

- Transmettre les patrimoines à un large public avec des actions spécifiques en direction des jeunes ;
- Mettre en débat, susciter le questionnement et donner des clés de compréhension sur les patrimoines et l'évolution des territoires ;
- Participer à un développement raisonné des territoires par le maintien d'activités et d'emplois dans les zones rurales et accompagner les mutations des territoires urbains ;
- Sensibiliser la population à son environnement et créer du lien social à travers des actions participatives avec les habitants.

NOS MISSIONS

- Animation du réseau des établissements patrimoniaux ;
- Formations, audit et expertises ;
- Renforcement de la reconnaissance des écomusées et musées de société et de leur philosophie ;
- Veille documentaire et partage des expériences selon plusieurs formats : rencontres professionnelles, plateforme numérique, webinaires.

ENCOURAGER LA PRATIQUE DES ARTS VIVANTS, C'EST INVESTIR DANS L'HUMAIN, POUR AUJOURD'HUI ET DEMAIN



www.federation-ffea.fr

Aujourd'hui, pour proposer un bel avenir à ses concitoyens, notre société a besoin de partager, d'innover et de créer. La pratique des arts vivants et l'ouverture à tous des lieux culturels offrent cette possibilité.



Dans cette optique, nous avons tous besoin des uns et des autres pour atteindre les sommets du bien-être des citoyens par la transmission de notre patrimoine culturel à travers l'apprentissage des arts vivants d'intérêt général durable et citoyen.

Considérant que nous sommes tous les héritiers d'une grande diversité des expressions culturelles, la FFEA s'engage aujourd'hui :

- à développer avec ardeur, le cœur de nos régions de manière à favoriser les pratiques d'enseignement artistique propres au spectacle vivant ;
- à être plus près des réalités et des besoins de chacun, propres à chaque territoire ;
- à renforcer l'accès à l'apprentissage artistique en faveur de tous les publics, y compris ceux à besoins spécifiques ou éloignés ;

- à faciliter et accompagner avec la plus haute vertu les parcours d'apprentissage singuliers et collectifs des futurs artistes amateurs et professionnels.

Ainsi, la FFEA s'inscrit dans une démarche de création et d'innovation en se projetant résolument vers l'excellence et la qualité de la transmission des savoirs et des savoir-faire dans le domaine du spectacle vivant. Parce qu'il n'y a pas de petites ou grandes structures de pratique artistique, tout simplement, en faisant résonner avec force et vigueur le meilleur réseau structuré au monde au service de l'éducation et de l'enseignement artistique, la FFEA fait entendre votre voix.

Ensemble, transmettons un environnement artistique et culturel durable aux héritiers du futur !

LE CIRQUE EST UN ART, IL S'ENSEIGNE DANS LE RESPECT DE LA PERSONNE



www.ffec.asso.fr



Fondée il y a plus de trente ans, la Fédération Française des Écoles de Cirque (FFEC) est le réseau national des écoles de cirque. Elle développe et structure l'enseignement du cirque pour la pratique amateur et professionnelle (artistique et pédagogique). Elle réunit 12 fédérations régionales et 150 écoles soit plus de 26 000 licenciés qui pratiquent régulièrement les arts du cirque.

La fédération accompagne les écoles de cirque dans une démarche qualité garantissant aux élèves et aux partenaires un enseignement dans «le respect de la personne», défini selon un cahier des charges exigeant en matière de pédagogie, santé, sécurité, formation et administration.

Organe représentatif des écoles de cirque, la FFEC est l'interlocuteur de référence pour les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. Elle participe notamment à la mise en place de diplômés spécifiques à l'encadrement de la pratique circassienne. Aux côtés des partenaires du secteur, la fédération œuvre pour le développement et la consolidation des arts du cirque en France.

Centre de ressources, la FFEC développe des publications éditoriales destinées au réseau des écoles et au grand public.

Elle est également fortement engagée au niveau européen en tant que membre fondateur d'EYCO (Confédération européenne des écoles de cirque de pratique amateur) et membre associé de la FEDEC (Fédération Européenne des Écoles de Cirque Professionnelles).

La FFEC est soutenue par les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et par le programme Erasmus+ de l'Union Européenne.

LA FFFSH, UNE AVENTURE HUMAINE



www.fffsh.eu

La FFFSH a pour vocation de rassembler, dans un même état d'esprit d'amitié et d'efficacité, toutes les structures françaises, associatives ou communales, organisatrices ou prestataires de fêtes et de spectacles historiques.

Tous ont pour but d'animer, de mettre en valeur, de promouvoir le patrimoine historique, architectural et humain de leur territoire. Dotée d'un portail internet, la FFFSH favorise ainsi largement la promotion des fêtes et spectacles historiques adhérentes, des prestataires artistiques et techniques, aussi bien en France qu'à l'étranger grâce à un référencement efficace et à son appartenance à la Confédération Européenne des Fêtes et Manifestations Historiques (CEFMH). Un accès spécifique et sécurisé, réservé aux adhérents, permet à chacun d'obtenir de nombreuses informations internes.

La FFFSH est reconnue, au plan national, pour ses actions en faveur d'une qualité optimum des manifestations de ses adhérents. Un partenariat a été conclu avec le secrétariat

d'État au Tourisme en vue de l'obtention du label national «Qualité Tourisme» de ses manifestations et de nombreuses structures sont dans une procédure de labellisation dès 2022.

La FFFSH est un réseau d'amitié, de partage d'expériences, de participation à la même «aventure humaine», la réunion de tous les membres de la «famille» engagés dans ces paris fous, ceux d'animer, par des fêtes ou des spectacles historiques, notre patrimoine. Par les réunions régionales, par les formations organisées, par le congrès annuel, par les visites à d'autres adhérents facilitées par la «carte fédérale», chacun peut partager ses expériences avec les autres et confirmer cette appartenance.



UN RÉSEAU D'AMIS POUR LES MUSÉES



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SOCIÉTÉS D'AMIS DE MUSÉES

www.ffsam.org

La Fédération Française des Sociétés d'Amis de Musées, créée en 1973, fédère près de 300 associations d'amis de musées en France qui se retrouvent autour de trois missions : être des passeurs de culture vers tous les publics ; promouvoir les musées ; soutenir l'enrichissement et la protection de leurs collections et plus largement leur développement culturel.

La fédération porte les préoccupations communes des Amis de Musées auprès des acteurs institutionnels et constitue un réseau d'information et d'échanges d'expériences au profit des associations, en s'appuyant notamment sur les groupements régionaux pour favoriser les liens entre associations au niveau régional.

La FFSAM conseille les associations en cours de création, informe ses membres sur les bonnes pratiques associatives, à travers son pôle juridique et fiscal, et les accompagne sur différents projets, notamment la création de sections jeunes adultes au sein des associations.

La FFSAM communique sur les actions des Amis de Musées au moyen de sa revue fédérale, *L'Ami de Musée*, de son site internet et de son compte Twitter qui relaient des informations et événements de la Fédération et associations membres.

En tant que membre de la Fédération Mondiale des Amis de Musées, la FFSAM entretient des liens avec les fédérations étrangères et facilite les échanges entre Amis de Musées français et étrangers.

Être membre de la FFSAM c'est appartenir à un réseau d'Amis de Musées, créer des liens et échanger sur les actions et expériences des uns et des autres, au niveau régional, national et international.



Musée La Piscine,
Roubaix,
©Alain Leprince

ENSEMBLE, UNISSONS NOS FORCES, POUR QUE VIVENT NOS FÊTES !



www.fncof.com

La Fédération Nationale des Comités et Organisateurs de Festivités, association loi 1901 à but non lucratif, créée en 1929, est le porte-drapeau des initiatives et traditions festives françaises.



Sa vocation est d'être à l'écoute, de soutenir et d'aider les organisateurs dans la mise en œuvre d'animations et d'événements festifs et culturels, artistiques, récréatifs, ou de loisirs, à travers tous les territoires nationaux.

La FNCOF compte plus de 3 200 structures adhérentes (comités des fêtes, collectivités, offices de tourisme, organisateurs de festival, associations artistiques, sportives, culturelles), soit environ 150 000 bénévoles œuvrant quotidiennement pour l'organisation de fêtes.

La FNCOF offre à ses membres différents services afin de satisfaire à un ensemble d'impératifs administratifs propres aux organisations festives, et répondre à l'inflation juridique et l'augmentation des contraintes administratives qui pèsent sur les organisateurs d'événements.

La FNCOF met également en relation les organisateurs avec les artistes et prestataires de la fête. Ces derniers peuvent ainsi se faire connaître à travers nos différents supports de communication ou nos congrès.

La FNCOF est aussi une organisation représentative auprès des instances, publiques ou semi-publiques. Elle participe régulièrement à des groupes de travail (SACEM, GUSO, ministère de la Culture, etc.) afin de contribuer de manière concrète au soutien de la vie associative française et participer activement au développement des fêtes et festivals en France.

AMATEURS, LA PASSION DU THÉÂTRE



www.fncta.fr



La Fédération Nationale des Compagnies de Théâtre amateur et d'Animation rassemble, depuis 1907, ceux qui partagent, au sein de troupes et d'associations, la passion du théâtre et le plaisir de jouer. Elle réunit aujourd'hui 20 000 praticiens, 1 700 troupes et 150 festivals et rencontres de théâtre amateur.

Réseau associatif national entièrement consacré au théâtre amateur, avec 15 Unions Régionales et 44 Comités Départementaux, la FNCTA s'inscrit dans la filiation entre théâtre et Éducation Populaire et considère que la pratique théâtrale est une activité déterminante dans la construction de l'individu et du citoyen.

La FNCTA facilite le développement de la pratique théâtrale, dès le plus jeune âge, dans la diversité de ses formes, sur tous les territoires et pour tous les publics, dans une exigence de créativité artistique et technique. Elle propose des événements à portée locale ou nationale (rencontres, festivals, Masque d'Or, Prix Charles Dullin...).

Centre de ressources unique au service des troupes amateurs, la FNCTA participe au développement et à la diffusion du répertoire par la mise à disposition des œuvres contemporaines (rencontres avec les auteurs, bibliothèques, fiches de lecture...). Elle encourage les échanges et la mutualisation des moyens d'information grâce à la revue semestrielle *Théâtre & Animation*, un site internet, des newsletters, des bulletins régionaux... La FNCTA organise également des formations dans tous les champs artistiques et techniques de la représentation.

PROMOUVOIR L'ÉDUCATION POPULAIRE ET LE MIEUX VIVRE ENSEMBLE



www.fscf.asso.fr

La Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) rassemble depuis 1898 des associations partageant un projet éducatif commun basé sur des valeurs d'ouverture, de respect, d'autonomie, de solidarité et de responsabilité.

Reconnue d'utilité publique, la FSCF privilégie une vie associative accessible à tous.

Développer des actions en faveur de tous, d'éducation populaire et d'animation de la vie associative, telle est la mission de la FSCF.

Dans cet esprit, la FSCF propose des activités sportives, artistiques et culturelles, éducatives et d'animation accessibles à tous, dans le respect des idées, des niveaux et des particularités de chacun.

Par ailleurs, la fédération, à travers une offre de formation adaptée pour les bénévoles et les professionnels, favorise et facilite la prise de responsabilité des adhérents dans leur vie associative, citoyenne et personnelle.

Fidèle à ses valeurs éducatives, sociales et solidaires, la fédération porte une attention particulière au développement d'actions spécifiques et à l'adaptation de son offre de pratique. Elle incite donc ses associations à œuvrer pour le développement durable, la jeunesse et l'éducation populaire, le handicap, la santé, l'histoire et le patrimoine, etc.

LA FSCF EN CHIFFRES C'EST PLUS DE :

- 1 400 associations ;
- 205 000 adhérents ;
- 40 000 bénévoles.



POUR PORTER LA VOIX DES USAGERS DE L'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE



www.fuse.asso.fr

FUSE représente les familles avec des enfants en cursus artistique, les étudiants de l'enseignement artistique, et les associations culturelles soutenant l'accès à une pratique artistique de qualité, ouverte et diversifiée, accessible au plus grand nombre.

La Fédération FUSE a été créée en 2010 pour fédérer tous les usagers de l'enseignement artistique, quel que soit le type de structure ou le statut (élève, parent, public, étudiant, etc.). Soutenue par le ministère de la Culture, elle a par exemple obtenu la création des cursus préparant à l'enseignement supérieur, qui permet aux jeunes en voie de professionnalisation de bénéficier des bourses du CROUS et accompagné la rénovation de la filière technologique TMD devenue S2TMD.

FUSE accompagne les associations d'usagers dans les établissements et s'engage pour faire reconnaître la gratuité des cursus en classe à horaire aménagé. Elle propose des formations gratuites pour les bénévoles et des débats pour croiser les regards des différents acteurs de l'enseignement artistique afin d'apporter meilleure compréhension et appropriation du système d'enseignement artistique français. Enfin, à l'écoute des besoins des usagers, elle organise des cycles de conférences ouvertes à tous, répondant aux problématiques rencontrées: orientation, santé, parentalité etc.

En co-édition avec la Lettre du Musicien, FUSE a publié en avril 2022 le 1^{er} Guide de l'enseignement artistique pour répondre aux questions des parents, des élèves et des adultes amateurs.



CINÉ-CLUBS, UNE EXPÉRIENCE COLLECTIVE DE LA MÉMOIRE DU CINÉMA

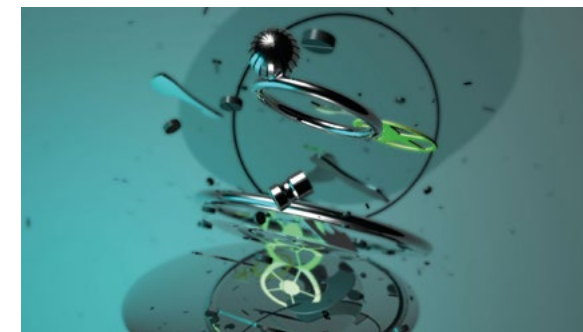


www.cineclubs-interfilm.com

Créée en 1960 par Janine Bertrand, Inter Film est une fédération de ciné-clubs habilitée à diffuser la culture par le film, conformément à la réglementation du cinéma non commercial, sous la tutelle du ministère de la Culture, par l'intermédiaire du Centre National du Cinéma et de l'Image Animée (CNC) et du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

Inter Film fédère aujourd'hui plus de 180 ciné-clubs et associations qui perpétuent l'esprit qui fut à l'origine du mouvement culturel français: l'amour et la connaissance du cinéma, la formation d'un public actif et exigeant, l'initiation à la citoyenneté.

Les ciné-clubs affiliés à Inter Film, répartis sur tout le territoire national, sont habilités par la fédération à organiser des projections non commerciales. Les programmations se font par l'intermédiaire d'Inter Film, qui négocie les droits de diffusion avec les distributeurs de films et est engagée dans une politique de diffusion cinématographique donnant toute sa place aux films de patrimoine et contemporains, nationaux et internationaux.



La programmation assurée par Inter Film se distingue résolument de secteurs parallèles limités à la consommation individuelle et ne donnant accès qu'à un nombre restreint de films.

Grâce à un vaste catalogue d'œuvres passées et présentes, Inter Film propose une réelle mémoire du cinéma à ses ciné-clubs, dans laquelle ils peuvent puiser pour organiser leurs séances dans une démarche collective de rassemblement libre et critique autour de la culture cinématographique.

GRANDIR EN MUSIQUE



Grandir en musique

www.jmfrance.org



Depuis 80 ans, les Jeunesses Musicales de France œuvrent pour l'accès à la musique des enfants et des jeunes, prioritairement dans les territoires et auprès des publics les plus éloignés de l'offre culturelle.

Chaque année, le réseau des JM France, composé d'un millier de bénévoles et plus de 400 partenaires culturels, organise 2000 spectacles, ateliers et événements. Une expérience musicale forte et de qualité proposée à plus de 350 000 jeunes pour qu'ils deviennent spectateurs et acteurs de la musique. L'association apporte aux acteurs locaux (collectivités, salles...) une expertise jeune public, des ressources artistiques et l'appui des 300 équipes associatives qui œuvrent sur le terrain dans la construction de projets collaboratifs.

En 2017, les JM France ont créé le Fonds Musical pour l'Enfance et la Jeunesse, un fonds de dotation pour explorer de nouvelles formes de collaboration et aller à la rencontre de nouveaux publics. En complémentarité avec l'action des équipes locales JM France, il accompagne des projets d'éducation artistique et culturelle élargis alliant découverte du concert et ateliers de pratique musicale collective pour les enfants et les jeunes.

Association reconnue d'utilité publique, les JM France sont soutenues par les ministères en charge de la Culture, de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, le CNM et les sociétés civiles (Sacem, Adami, Spedidam).

L'ÉMANCIPATION SOLIDAIRE COMME ENJEU CENTRAL DU TRAVAIL DE LA CULTURE



www.laligue.org

Mouvement laïque d'éducation populaire, la Ligue de l'enseignement regroupe, à travers 102 fédérations départementales, plus de 20 000 associations locales, dans 24 000 communes, et représentant 1,2 million d'adhérents.

Engagée pour la vie associative, la citoyenneté, l'éducation et la formation, la laïcité, la prise en compte de l'urgence écologique, la culture, les solidarités internationales, le droit aux vacances pour tous, et les pratiques sportives, la Ligue de l'enseignement agit pour l'émancipation de tous.

L'ENFANCE ET LA JEUNESSE ...

Les projets d'éducation artistique concernent près de 900 000 enfants et jeunes, à l'école, et hors temps scolaire. Ils allient fréquentation des œuvres, pratiques artistiques accompagnées par des artistes, acquisition de connaissances. Ils peuvent s'appuyer sur les réseaux «Ligue» de diffusion de spectacles (200 000 spectateurs) et de cinéma (22 circuits itinérants/ 86 salles fixes/ 2 millions

de spectateurs). 800 000 enfants sont bénéficiaires d'actions ayant trait au livre, à la lecture et à l'écriture (lectures offertes, ateliers d'écriture, rencontres d'auteurs...). Toutes les fédérations participent à l'action Lire et faire lire.

ET AU-DELÀ ...

Dans le respect des droits culturels, La ligue de l'enseignement agit avec les personnes, et non pour elles. Elle soutient les pratiques amateurs et la rencontre avec les artistes. Elle développe ses actions avec les personnes les plus éloignées des ressources culturelles et artistiques. Elle reconnaît en égale dignité les cultures et les identités comme leviers de la nécessaire recherche du commun, et favorise entre elles interactions et solidarités.



LES MJC, L'ÉDUCATION POPULAIRE PAR LES PRATIQUES CULTURELLES

www.cmjcf.fr

Les MJC et leurs fédérations se reconnaissent dans la définition de la culture contenue dans la déclaration de Fribourg : « le terme « culture » recouvre les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement ».

Elles travaillent la culture dans une logique émancipatrice d'apprentissage de la citoyenneté au service de la transformation sociale.

Installées au cœur de la cité, dans les villes, les quartiers et les villages, les Maisons des Jeunes et de la Culture du réseau tissent et réparent jour après jour le lien social, grâce aux actions qu'elles mènent avec les habitants, les jeunes, les associations, les collectivités locales et les institutions publiques.



Bâties sur des valeurs républicaines, les principes de laïcité, de solidarité et d'éducation populaire, les MJC intègrent aujourd'hui les attentes d'une société en évolution constante. Au cœur de leur projet éducatif, elles privilégient l'émancipation collective des personnes grâce aux pratiques artistiques et culturelles, pour permettre au plus grand nombre d'exercer pleinement sa citoyenneté et participent à la construction d'une société plus humaine.

Les MJC sont des actrices culturelles de proximité, qui participent au développement territorial.

RENDRE LA CULTURE AU PEUPLE ET LE PEUPLE À LA CULTURE



www.peuple-et-culture.org

Depuis sa fondation, en 1945, Peuple et Culture poursuit son objectif de « rendre la culture au peuple et le peuple à la culture », confiant dans la capacité des arts et de la culture à relier les personnes dans l'espace et dans le temps.



Le mouvement propose des rencontres dans tous les champs culturels, accompagne les pratiques littéraires, cinématographiques, théâtrales, plastiques, linguistiques... en alliant exigence et expérimentation artistiques et culturelles et lien avec les personnes, dont les spécificités varient en fonction des territoires d'interventions.

Peuple et Culture mène des actions d'appui aux expressions artistiques et culturelles, en proposant des espaces de création et de diffusion à des artistes, par l'accueil en résidence ou le développement de compagnonnage. Un fort accent est également mis sur les pratiques en amateurs et l'éducation artistique et culturelle à travers des propositions d'ateliers et de temps de médiation culturelle diverses et variés.

BATTRE TAMBOUR DANS LE CONCERT DES NATIONS



www.tamboursde89.wordpress.com

30 années d'actions pour faire connaître, protéger et développer le répertoire particulièrement riche du tambour français et pour sauvegarder sa technique spécifique.



Le 14 juillet 1989, 4000 tambours se regroupaient sur les Champs Élysées, et par comparaison avec les tambours venus du monde entier pour la grande parade GOUDE, nous avons constaté la qualité de la technique française du tambour et son avance sur qui se pratique dans le monde. Créée en 1990, L'Association Internationale de l'École Française du Tambour regroupe dans 23 pays les Maîtres qui pratiquent la technique française, expliquée par le Père MERSENNE en 1636.

Une action décentralisée a été mise en place par région pour former les musiciens et coordonner les structures. Les Maîtres et leurs élèves présentent des œuvres correspondant à trois niveaux d'aptitude: cadets, postulants, nationaux. Ils interprètent aussi bien le répertoire traditionnel, les

batteries d'Empire, que les compositions d'aujourd'hui puisque beaucoup d'entre eux sont aussi compositeurs et conçoivent la musique de demain.

La Fédération a créé un groupe de démonstration qui se produit en France et à l'étranger (Corée du Sud, Russie, Suisse, Canada) et qui a accompagné le chanteur WOODKID (Zénith de Paris, Festival international de Jazz de Montréal). L'école française du Tambour a organisé en 2018 le 2^{ème} Symposium international du Tambour aux Invalides à Paris qui a mené à la création du SIRD (Society of International Rudimental Drummers).

Nous entendons développer l'image du tambour afin qu'il prenne toute sa place dans les différents genres musicaux.

CINÉMA ET ÉGALITÉ DES TERRITOIRES



www.territoires-cinema.fr

Association d'élus territoriaux, de professionnels du cinéma et de responsables associatifs fondée en 1989, Territoires et Cinéma contribue à répondre à deux enjeux : « Cinéma et égalité des territoires » pour que l'accès aux films en salle soit offert à l'ensemble de la population et le respect du film.



Territoires et Cinéma agit pour que l'offre culturelle puisse profiter à l'ensemble de la population. En France, selon le CNC, seul 48,1% de la population dispose réellement des salles de cinéma. Or, plus qu'un simple divertissement, le cinéma est un moyen de se cultiver. C'est aussi un lieu de rencontre entre les habitants d'un village, d'un quartier, d'une ville. Le cinéma est créateur de lien social dès lors qu'il se pratique de manière collective. Territoires et Cinéma contribue à développer l'implantation des salles, l'accueil de circuits, la constitution de ciné-clubs.

Territoires et Cinéma défend l'intégrité des œuvres, notamment contre l'incursion d'écrans publicitaires au sein-même des films et agit pour anticiper les dérives possibles. S'agit-il du même film lorsqu'il est présenté dans son intégralité ou coupé par des spots publicitaires ? Limitée à la télévision, qu'en sera-t-il demain avec la multiplication des plateformes ? Avec l'évolution des canaux de diffusion et l'arrivée d'entreprises extérieures au cinéma achetant les catalogues de films, comme Amazon avec la MGM, on peut craindre que le film ne devienne qu'un simple produit d'appel et soit destiné à favoriser directement ou indirectement la commercialisation de produits ou la fourniture de services.

SOUTENIR ACTIVEMENT LES ASSOCIATIONS MUSICALES DE PRATIQUE COLLECTIVE



www.ufem.fr

L'Union des fanfares et ensembles musicaux regroupe des associations qui se rassemblent autour d'une pratique culturelle amateur et intergénérationnelle. Elle soutient l'accès à l'apprentissage musical pour tous, y compris les publics éloignés. L'Ufem structure son réseau de fédérations et d'associations locales, favorise les échanges et facilite les liens avec des musiciens professionnels.



L'Ufem accueille des ensembles de tous horizons et esthétiques, cherchant à développer une pratique musicale collective de qualité.

Ces groupes musicaux participent à la vie citoyenne, renforcent le lien social et font vivre les valeurs profondes du monde associatif telles que la solidarité, l'égalité, la fraternité et la générosité.

L'Ufem invite les associations à développer un système d'apprentissage et de formation continue en interne et si possible, en lien avec l'environnement territorial et les structures d'enseignement lorsqu'elles existent.

Les ensembles affiliés à l'Ufem bénéficient d'un accompagnement personnalisé pour assurer leur développement en complément d'actions et de ressources musicales, pédagogiques et administratives.

Cet accompagnement leur permet également d'offrir aux jeunes l'opportunité de connaître l'engagement associatif, d'y assumer des responsabilités, de développer leur sens de la citoyenneté, de créer une dynamique et de tisser des liens forts au sein de la cité.

L'Ufem encourage l'ouverture aux autres disciplines artistiques en soutenant l'élaboration de projets dans le but de promouvoir une pratique attrayante, diversifiée et innovante.

MISSION PATRIMOINE !



www.rempart.com

En 1966 des associations locales de sauvegarde du patrimoine ont fait le choix de se mettre en réseau et de constituer ensemble l'Union REMPART.

Elles sont aujourd'hui 200 à composer ce mouvement associatif.



Chacune d'elles s'est créée autour d'un projet de sauvegarde, de mise en valeur et d'animation d'un château, d'une chapelle, d'un lavoir... Cet élément du patrimoine est au cœur du projet associatif local; il en est à la fois le but et le support.

- Le but : il s'agit de restaurer, réhabiliter, transmettre aux générations futures le patrimoine que nous avons hérité du passé ;
- Le support : le patrimoine constitue un outil de formation, de découverte, d'apprentissage, d'insertion, de socialisation pour toutes les personnes, jeunes et moins jeunes, qui participent au projet.

Evidemment, l'implication de la société civile pour le patrimoine dépasse les frontières de l'hexagone. C'est pourquoi REMPART a des

relations étroites avec plus 50 organisations partenaires dans 30 pays.

Le réseau REMPART souhaite associer le plus grand nombre à son action, dans une dynamique d'éducation populaire: chaque année, 10 000 citoyens s'engagent dans un projet local qui constitue à la fois un lieu d'apprentissage technique et de découverte du patrimoine ainsi qu'un lieu de rencontre interculturelle voire internationale et d'exercice de la citoyenneté.

Par ses chantiers de bénévoles, stages de formation, chantiers d'insertion, ateliers pédagogiques, conférences, animations... le réseau REMPART donne à tous l'occasion d'être acteur de la transmission de notre patrimoine.

UN RÉSEAU DE COMMUNES LABELLISÉES QUI PRÉSERVE, VALORISE ET DÉVELOPPE SES PATRIMOINES



www.petitescitesdecaractere.com

Petites Cités de Caractère® est né au milieu des années 70 d'une volonté de ne pas voir disparaître le riche patrimoine de petites villes historiques. Implantées dans des sites d'exception, de nombreuses cités ont vu leurs fonctions urbaines se réduire après les révolutions administratives et industrielles de la France. L'objet de Petites Cités de Caractère® est de valoriser ces communes atypiques, entre urbanité et ruralité : à la fois rurales par leur implantation et leur population limitée – communes de moins de 6 000 habitants – et urbaines par leur histoire et leur patrimoine.

Répondant à une charte de qualité exigeante, les associations Petites Cités de Caractère® rassemblent aujourd'hui plus de 200 communes en France.

Elles accompagnent, soutiennent et conseillent les cités qui souhaitent valoriser leur unicité et placer leur patrimoine au cœur de leur attractivité, de la qualité de leur cadre de vie, construisant ainsi de (petites) villes de demain, contemporaines, durables, attractives et accueillantes.

Petites Cités de Caractère® est aussi un projet touristique, une invitation à la découverte d'une cité, à la rencontre avec ses patrimoines, son architecture et ses habitants.

Elles se révèlent à travers des randonnées urbaines qui proposent de flâner et déambuler dans un cadre historique remarquable.

Avec une approche très inclusive, une double promesse est faite au visiteur : une expérience de tourisme culturel et durable, et une immersion le temps d'une visite dans cet art de vivre « à la Française », baigné de culture et de patrimoines.



La Roche-Bernard - Petite Cité de Caractère - © Alexandre Lamoureux

Collectivités, associations, entreprises locales



Nous **vous** accompagnons depuis 50 ans pour maîtriser **vos** risques.

Au fil des années, nous avons développé une relation authentique avec nos assurés, faite de confiance, de responsabilité et d'écoute. Parce qu'ils sont tous différents, assurer les territoires est un défi quotidien qui nécessite une **parfaite connaissance des réalités économiques, sociales et environnementales.**

07/2022 - Conception : Direction de la marque et de la communication SMACL Assurances.

L'ASSURANCE DES TERRITOIRES

smacl.fr | | 05 49 32 56 56 (prix d'un appel local)



MEMBRES DE LA COFAC

A CŒUR JOIE

24 av Joannès Masset
CS51001 - 69258 LYON CEDEX 09
04 72 19 83 40
secretariat@choralies.org
www.choralies.org

ASSOCIATION NATIONALE DES PROFESSEURS D'ART DRAMATIQUE

Cours de l'église
14100 SAINT GERMAIN DE LIVET
administration@anpad.fr
www.anpad.fr

CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DES BATTERIES & FANFARES

5 impasse St Exupéry
37510 BALLAN MIRE
06 34 99 07 47
cfbf.secretariat@gmail.com
www.batterie-fanfare.fr

CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

10-12 avenue de la Marne
92120 MONTROUGE
01 55 58 22 82
cmf@cmf-musique.org
www.cmf-musique.org

CONFÉDÉRATION NATIONALE DES FOYERS RURAUX

17 rue Navoiseau
93100 MONTREUIL
01 43 60 14 20
cnfr@mouvement-rural.org
www.foyersruraux.org

CONSEIL NATIONAL DES CFMI

2 avenue Jules Isaac
13626 AIX EN PROVENCE CEDEX 1
04 13 55 32 40
conseilnationaldescfmi@gmail.com
www.cncfmi.fr

DECOÏNCIDENCES

23 rue du Cherche-Midi
75006 PARIS
association.decoincidences@gmail.com
www.association.decoincidences.fr

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE L'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

12 ter place Garibaldi
06300 NICE
06 33 87 42 74
contact@federation-ffea.fr
www.federation-ffea.fr

FÉDÉRATION D'ASSOCIATIONS DE THÉÂTRE POPULAIRE

36 rue Jacquard
11000 CARCASSONNE
06 88 02 08 59
federationatp@gmail.com
www.fatp.fr

FÉDÉRATION DES ÉCOMUSÉES ET DES MUSÉES DE SOCIÉTÉ

1 esplanade du J4
CS 10351
13213 MARSEILLE CEDEX 02
04 84 35 14 87
contact@fems.asso.fr
www.fems.asso.fr

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ÉCOLES DE CIRQUE

13 rue Marceau
93100 MONTREUIL
01 41 58 22 30
accueil@ffec.asso.fr
www.www.ffec.asso.fr

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES FETES ET SPECTACLES HISTORIQUES

Fontsaïnte, 4 bis avenue des Acacias
13600 LA CIOTAT
contact@fffsh.eu
www.fffsh.eu

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SOCIÉTÉS D'AMIS DE MUSÉES

16-18 rue de Cambrai
75019 PARIS
01 42 09 66 10
info@amis-musees.fr
www.ffsam.org

FÉDÉRATION NATIONALE DES COMITÉS ET ORGANISATEURS DE FESTIVITÉS

1 boulevard de Bonrepos
31000 TOULOUSE
05 62 72 90 90
relation@fncof.com
www.fncof.com

FÉDÉRATION NATIONALE DES COMPAGNIES DE THÉÂTRE AMATEUR ET D'ANIMATION

12 rue de la Chaussée d'Antin
75009 PARIS
01 45 23 36 46
contact@fncta.fr
www.fncta.fr

FÉDÉRATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

22 rue Oberkampf - 75011 PARIS
01 43 38 50 57
fscf@fscf.asso.fr
www.fscf.asso.fr

FÉDÉRATION DES USAGERS DU SPECTACLE ENSEIGNÉ

7 rue Desprez - 75014 PARIS
06 07 63 89 93
fuse.relations@gmail.com
www.fuse.asso.fr

INTER FILM

22 rue des Cordelières - 75013 PARIS
01 45 35 35 39
info@cineclubs-interfilm.com
www.cineclubs-interfilm.com

JM FRANCE

20 rue Geoffroy l'Asnier - 75004 PARIS
01 44 61 86 86
contact@jmfrance.org
www.jmfrance.org

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

3 rue Récamier
75341 PARIS CEDEX 07
01 43 58 95 00
www.laligue.org

MJC DE FRANCE

168 bis rue Cardinet - 75017 PARIS
01 44 85 29 50
cmjcf@cmjcf.fr
www.cmjcf.fr

PEUPLE ET CULTURE

108 rue Saint Maur - 75011 PARIS
01 49 29 42 80
union@peuple-et-culture.org
www.peuple-et-culture.org

TAMBOURS DE 89 - FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DU TAMBOUR

Villa Carmélie - 55 rue Pinot Duclos
22000 SAINT BRIEUC
02 96 94 63 42
t89@wanadoo.fr
www.tamboursde89.wordpress.com

TERRITOIRES ET CINÉMA

3 rue du Maine - 75014 PARIS
01 89 33 66 46
villes.et.cinemas@wanadoo.fr
www.territoires-cinema.fr

UNION DES FANFARES ET ENSEMBLES MUSICAUX

14 rue des Maréchaux
68100 MULHOUSE
06 75 55 50 76
uff@uff.cc
www.ufem.fr

UNION REMPART

1 rue des Guillemites - 75004 PARIS
01 42 71 96 55
contact@rempart.com
www.rempart.com

MEMBRE ASSOCIÉ

PETITES CITES DE CARACTÈRE DE FRANCE

1 rue de la Mariette - 72000 LE MANS
06 77 03 13 61
contact@petitescitesdecaractere.com
www.petitescitesdecaractere.com



Coordination des Fédérations et Associations
de Culture et de Communication

22 rue Oberkampf
75011 PARIS
☎ 01 43 55 60 63
cofac.coordination@cofac.asso.fr
www.cofac.asso.fr

 www.facebook.com/cofac.asso.fr

La COFAC remercie toutes les personnes
qui ont participé à cet ouvrage.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Marie-Claire Martel

COORDINATION ÉDITORIALE :
Eva Camps
avec la participation de Louis Millet
et Eloi Venuière-Lefebvre

COUVERTURE : Exemple d'une petite cité, Chilhac
(Haute-Loire, Auvergne Rhône Alpes) © Luc Olivier

Conception graphique : www.imageconcept.info

Impression : Printbox



Partenaires et soutiens



La COFAC est membre



La COFAC copilote la mission CRDLA Culture, portée par OPALÉ



AVEC LE SOUTIEN DE



Cofinancé par l'Union européenne

Donnez de la visibilité à vos activités et vos projets culturels



Faites connaître votre association auprès du grand public en référençant vos activités sur la plateforme



Gérez vos activités et collectez des paiements en ligne grâce à nos outils intégralement gratuits (billetterie, boutique, adhésion, dons)



Profitez d'un accompagnement de notre équipe par téléphone, e-mail, chat.



+60 000 associations d'arts & culture utilisent HelloAsso gratuitement.
www.helloasso.com



UP MILITE POUR L'ACCÈS À LA CULTURE POUR TOUS

Aux côtés des partenaires sociaux et culturels, Up porte des dispositifs au service de la démocratisation sociale et culturelle des salariés.

Encourageant ouverture d'esprit et curiosité, les solutions Up contribuent à l'épanouissement personnel et à la création de lien social : UpChèque Culture®, UpChèque Lire®, UpCkdo Culture®.

Dans un contexte de crise, Up réaffirme sa volonté de rapprocher tous les publics des lieux et manifestations culturels, favoriser la diversité artistique, au plus près des territoires, et soutenir le secteur culturel.

Up chèque culture

Up chèque lire

Up c'kdo
Culture

Retrouvez les solutions du groupe Up pour démocratiser l'accès à la culture et aux loisirs sur up.coop

Le groupe Up est partenaire de la

Café

Up

Ça fait du bien au quotidien